

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

Film rétroréfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Destiné aux applications de signalisation routière permanente et temporaire, le film rétroréfléchissant permanent à microbilles des Séries T-1000-A et W-1000-A Avery Dennison® est un matériau rétroréfléchissant à microbilles de verre durable et de grande qualité et comportant un adhésif sensible à la pression.

La Série T-1000-A et W-1000-A est un film omnidirectionnel avec des microbilles de verre. Cette caractéristique offre la certitude que tous les dispositifs de signalisation présenteront une réflectivité visuelle uniforme sur toutes les faces.



Performance:
ASTM D4956 Type I,
EN-12899 RA1
Voir page 2 pour consulter
la liste complète.

Orientation: Omnidirectionnel

Durability: 7 ans
Exposition verticale uniquement

Face : Uréthane avec microbilles de verre
(Version A : Acrylique)
(Version D : PVC)

Adhésif : Permanent, sensible à la pression

Film de protection : Papier couché en
polyéthylène blanc

Spécifications :

- L'aspect omnidirectionnel offre une performance constante dans différentes orientations
- Conçu pour offrir une durabilité à long terme sur des dispositifs de sécurité dans le monde entier
- La face sans motif convient parfaitement à une imagerie graphique nette
- Choix économique pour des panneaux informatifs
- Apparence visuelle uniforme de jour comme de nuit

Transformation :

- Sérigraphie
- Impression par transfert thermique
- Découpage thermique
- Découpage à plat
- Découpage à rouleau à cylindre
- Découpage à la règle d'acier

Applications :

- Signalisation extérieure rigide permanente et temporaire
- Dispositifs rigides pour signalisation temporaire
- Signalisation non essentielle nécessitant la caractéristique rétroréfléchissante

¹ voir la section Orientation du revêtement pour plus d'explications sur la sensibilité directionnelle

² voir page 5 pour la nomenclature

³ Durée de vie de 3 ans

Disponibilité du produit ²:

Produits pour signalisation routière		
T-1100	Blanc	
T-1500-A	Blanc	
T-1500-D	Blanc (Matan)	
T-1101	Jaune	
T-1501-A	Jaune	
T-1501-D	Jaune (Matan)	
T-1505-A	Bleu	
T-1507-A	Vert	
T-1508-A	Rouge	
T-1509-A	Marron	
Work Zone Products³		
W-1104	Orange	
W-1204		
W-1504-A		
W-1142	Barrière Pré-alternée Orange	10 cm gauche
W-1143		10 cm droite
W-1144		15,2 cm gauche
W-1145		15,2 cm droite

Fiche technique

Page 1 sur 7
Solutions rétroréfléchissantes
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

Film rétroréfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Rétroréfectivité :

Tableau A:

Coefficients min. de rétroréflexion (RA)¹ selon la norme ASTM D49562 Type I

Angle de divergence	Couleur	Angle d'éclairage	
		- 4°	+ 30°
0.2°	Blanc	70	30
	Jaune	50	22
	Orange	25	7
	Bleu	4	1.7
	Vert	9	3.5
	Rouge	14	6
	Marron	1.0	0.3
0.5°	Blanc	30	15
	Jaune	25	13
	Orange	13	4
	Bleu	2.0	0.8
	Vert	4.5	2.2
	Rouge	7.5	3.0
	Marron	0.3	0.2

MiCoefficients min. de rétroréflexion (RA)¹ EN 12988 Tableau 3

Angle de divergence	Couleur	1 (2=0°) Angle d'éclairage		
		+ 5°	+ 30°	+ 40°
12' (0.2°)	Blanc	70	30	10
	Jaune	50	22	7
	Orange	25	10	2.2
	Bleu	4	1.7	0.5
	Vert	9	3.5	1.5
	Rouge	14.5	6	2
	Marron	1	0.3	--
20' (0.33°)	Blanc	50	24	9
	Jaune	35	16	6
	Orange	20	8	2.2
	Bleu	2	1	--
	Vert	7	3	1.2
	Rouge	10	4	1.8
2°	Blanc	5	2.5	1.5
	Jaune	3	1.5	1.0
	Orange	1.2	0.5	--
	Bleu	--	--	--
	Vert	0.5	0.3	0.2
	Rouge	1	0.5	0.5
Marron	--	--	--	

Le revêtement Série T-1000-A et W-1000-A **dépasse** toutes les valeurs indiquées dans les **Tableaux A et B**.

Le revêtement Séries T-1000-A et W-1000-A **dépasse** également les exigences actuellement en vigueur pour les spécifications suivantes :

ASTM D4956	International
EN-12899	EU
GB/T 18833	Chine
JIS Z9117	Japon
SANS 1519-1	Afrique du Sud
AS/NZS 1906.1	Australie Nouvelle-Zélande

Avery Dennison vous conseille de consulter votre agence locale pour connaître les exigences en vigueur et de veiller à la conformité du produit avec ces exigences. Votre représentant Avery Dennison peut vous aider à ce sujet.

¹R_A =
candelas par pied - bougie par pied
carré (cd/ft²) OU

(cd/lx/m²)

² Mesuré selon la norme ASTM E810

Fiche technique

Page 2 sur 7

Solutions rétroréfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Série T-1000-A et W-1000-A

Film rétro réfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Limites de couleurs et de spécification :

Figure A : Couleur de jour - Diagramme colorimétrique CIE

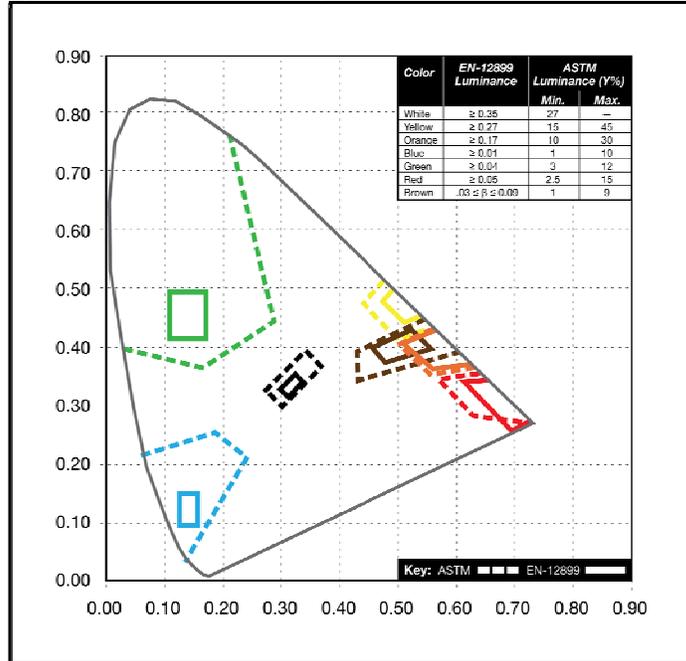
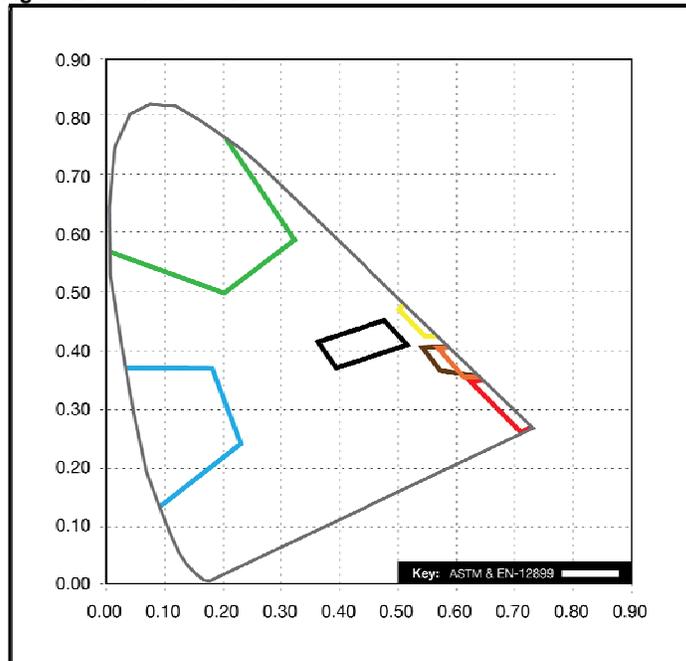


Figure B : Couleur de nuit



Le revêtement Série T-1000-A et W-1000-A répond aux exigences actuelles des couleurs de jour et de nuit selon les normes ASTM D4956 et EN-12899, ainsi que selon les normes indiquées en page 2.

Limites des coordonnées de chromaticité

Les Figures A et B représentent les quatre paires de coordonnées de chromaticité des normes ASTM D4956 et EN12899 sur le diagramme des couleurs.

Couleur de jour

Les quatre points des coordonnées de chromaticité de la Figure A déterminent la couleur acceptable selon le système colorimétrique standard de CIE 1931, mesurée au moyen de l'illuminant standard D65, et la publication CIE n° 15, à l'aide de l'illuminant CIE standard D65 et de la géométrie CIE 45/0. Le facteur de luminance doit être conforme au tableau de la Figure A.

Remarque : La limite de saturation du vert et du bleu peut s'étendre aux limites du diagramme de chromaticité CIE pour les couleurs spectrales.

Couleur de nuit

Les quatre paires de coordonnées de chromaticité de la Figure B déterminent la couleur acceptable mesurée au moyen de l'illuminant A de la CIE, d'un angle de divergence de 0,33 degrés, d'un angle d'éclairage de +5 degrés, d'ouvertures de la source et du récepteur n'excédant pas 10 minutes d'arc, et d'un observateur standard CIE 1930 (2 degrés) selon la norme ASTM D4956.

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

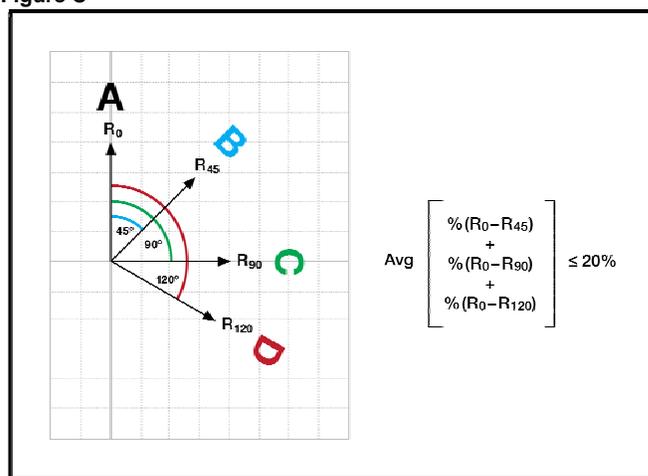
Film rétro réfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Orientation du revêtement :

L'AASHTO (American Association of State Highway Transportation Officials) a constaté que certains films rétro réfléchissants sont sensibles à la rotation (à l'orientation). En raison de l'impact de cette caractéristique sur la luminance de l'élément de signalisation, l'AASHTO a défini une spécification pour mesurer les performances selon l'orientation. **La Figure C** illustre comment la sensibilité à orientation est mesurée. Pour qu'un film soit considéré comme insensible à la rotation, le pourcentage de différence moyenne (indiqué sur **la Figure C**) doit être inférieur ou égal à 20 %.

Figure C



Lorsque la sensibilité à l'orientation est mesurée comme décrit dans la norme AASHTO M 268-10, tous les revêtements Avery Dennison, qu'ils soient à microbilles et prismatiques, **satisfont aux exigences** de la spécification pour leur **insensibilité à la rotation**. Par conséquent, aucune marque d'identification spéciale ni aucun autre élément (marque de référence ou motif distinctif) n'est requis pour indiquer l'orientation optimale du revêtement. L'utilisateur bénéficiant d'une parfaite uniformité visuelle quelle que soit l'orientation, aucune technique de fabrication coûteuse et fastidieuse n'est requise pour orienter les panneaux, découper les légendes des éléments de signalisation ou appliquer du ruban sur leur pourtour.

L'attention des agences de spécifications et des fabricants d'éléments de signalisation est attirée sur le fait que certains revêtements rétro réfléchissants, même s'ils sont de même type ASTM, peuvent ne pas offrir une luminance homogène pour la visibilité nocturne comme souhaitée, si ces revêtements ne sont pas appliqués de façon optimale ou uniforme. Les agences et les fabricants doivent avoir conscience de cela et discuter des effets potentiels de la rotation sur la luminance de revêtements spécifiques avec leur fournisseur de matériaux avant de commencer l'installation et/ou la fabrication.

Fiche technique

Page 4 sur 7
Solutions rétro réfléchissantes
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714

Le revêtement de Série T-1000-A et W-1000-A est omnidirectionnel et **satisfait aux exigences** de la spécification AASHTO pour son **insensibilité à la rotation**.

Valeurs de rétro réflectivité RA selon la norme ASTM E810
Angle de divergence de 0,5° et angle d'éclairage de -4° ou 5°

À titre de référence pour les mesures en laboratoire, la valeur R0 est identifiée dans le sens transversal.

Filigrane1 : Le revêtement Série T-1000-A et W-1000-A ne comporte pas de filigrane.

¹Peut varier selon la région.



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

Film rétroréfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

La garantie suivante est limitée à l'Amérique du Nord.

Nomenclature :



Lettre Initiale	Application	Durabilité*
T	Revêtement pour signalisation routière permanente	7 ans
W	Revêtement pour signalisation temporaire	3 ans
WR	Revêtement souple pour signalisation temporaire	3 ans

* Consultez votre représentant local pour obtenir des informations complètes.

Série	1000
-------	------

2e chiffre	Substrat
1	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en plastique
2	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en bois
5	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en aluminium

3e et 4e chiffres Couleur	Couleur
00	Blanc
01	Jaune
04	Orange
05	Bleu
07	Vert
08	Rouge
09	Marron
11	Jaune fluorescent
13	Jaune-vert fluorescent
14	Orange fluorescent
42	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 10,2 cm (14")
43	Barrière DROITE orange pré-alternée de 10,2 cm (14")
44	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 15,2 cm (16")
45	Barrière DROITE orange pré-alternée de 15,2 cm (16")

OmniCube fait exception et commence par le nombre 11

GARANTIE

Les revêtements rétroréfléchissants à microbilles de verre T-1000-A et W-1000-A d'Avery Dennison (« produit(s) ») sont garantis contre tout défaut matériel et de main-d'œuvre pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat (ou pour la durée mentionnée dans la documentation d'information spécifique au produit en vigueur à la date de livraison, si cette durée est supérieure). Il est expressément accepté et reconnu que la seule obligation d'Avery Dennison ainsi que la possibilité exclusive de recours de l'acheteur dans le cadre de cette garantie ou de toute autre garantie, explicite ou implicite, seront limitées à la réparation ou au remplacement gratuit du produit défectueux dans les locaux d'Avery Dennison ou sur le site du produit (à la discrétion d'Avery Dennison), ou, en cas d'impossibilité commerciale de réaliser ce remplacement ou cette réparation, à l'attribution à l'acheteur, par Avery Dennison, d'un crédit d'achat d'un montant raisonnable au vu du défaut du produit.

Avery Dennison garantit également que le revêtement rétroréfléchissant T-1000-A et W-1000-A d'Avery Dennison® conservera son efficacité en tant que dispositif de contrôle du trafic et d'élément de signalisation, et qu'il présentera les valeurs minimum mentionnées de coefficient de rétroréflexion (« garantie de performances »), définies conformément aux normes suivantes :

Période de garantie*	Pourcentage minimum R _A conservé
De 1 à 7 ans	50%

*La période de garantie des performances des produits pour signalisation temporaire est de un à trois (1 à 3) ans

Remarque : Pour les zones sérigraphiées en couleurs transparentes utilisant des encres fournies ou approuvées par Avery Dennison ou des films de pelliculage OL-2000 sur un revêtement Avery Dennison® T-1500-A blanc, les valeurs doivent être au minimum égales à 70 % des valeurs indiquées dans le Tableau A

Le pourcentage RA indiqué ci-dessus s'applique à tous les angles d'éclairage et de divergence du Tableau A, et doit être mesuré conformément à la norme ASTM E 810.

Toutes les mesures doivent être réalisées après un nettoyage conforme aux procédures d'Avery Dennison.

GARANTIE DE PERFORMANCE

Si dans les sept (7) ans après l'installation, une telle détérioration survient ou si le produit ne procure pas les valeurs minimales de réflectivité pendant les sept (7) années, Avery Dennison remettra la surface d'installation en état gratuitement (pièces et main-d'œuvre comprises).

CONDITIONS

Cette garantie est applicable uniquement si toutes les conditions suivantes sont respectées :

La fabrication et/ou l'installation doit intervenir dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La défaillance doit résulter uniquement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles, conformément à la garantie de performances. Sans limiter le caractère général des dispositions précédentes, aucune garantie n'est applicable en cas de défaillance du revêtement due à une fabrication, un stockage, une manipulation, une installation ou une maintenance inappropriée de l'élément de signalisation, à une défaillance du substrat de l'élément de signalisation, ou à un acte de vandalisme ou de malveillance. Une légère atténuation des couleurs, des fissures, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité ne modifiera pas notablement l'apparence et ne constitue donc pas un manquement aux engagements prévus par la garantie.

Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions sur le stockage, la manipulation et le nettoyage du produit, ainsi que sur les substrats approuvés et les procédures d'application (collectivement nommées les « procédures »). Le produit doit avoir été traité et appliqué sur un matériau vierge et propre, conformément aux procédures, celles-ci pouvant faire l'objet de modifications occasionnelles. Avery Dennison se réserve le droit de refuser toute demande de garantie si le fabricant ou l'installateur ne peut apporter de preuve suffisante concernant le respect des procédures d'Avery Dennison. La date d'installation, le processus d'enregistrement de garantie et les procédures de réclamation établies par Avery Dennison doivent être respectés. Cette garantie pourra être annulée en cas de non-respect de ces procédures. Un produit de rechange bénéficie uniquement du délai de garantie restant du produit qu'il remplace. Le produit doit être stocké de manière appropriée et appliqué avant la fin de sa durée de stockage, comme indiqué dans la fiche technique du produit d'Avery Dennison correspondante, comprenant les fiches techniques relatives à l'adhésif et aux autres matériaux.

Fiche technique

Page 5 sur 7

Solutions rétroréfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

Film rétroréfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Caractéristiques :

Propriété	Valeur	Bulletins d'instructions
Durée de stockage	1 an à compter de la date d'achat dans les conditions de stockage suivantes : 65°-75°F (18°-24°C) Humidité relative de 50 % à ± 5 %	#8.00
Micromètre pour films type	5,5 – 6,5 mils (140 – 165 µm)	N/A
Température min. d'application	18°C (65°F)	#8.10
Température de service	-23°C à + 65°C -10°F à +150°F	#8.00
Sérigraphie	La durabilité à long terme de la sérigraphie combinée avec le revêtement Série T-1000-A et W-1000-A est garantie lorsque des encres et des films approuvés sont utilisés. Voir page 7.	#8.30 #8.55
Impression par transfert thermique	La durabilité à long terme de thermique l'impression par transfert combinée avec le revêtement T-1500D est garantie lorsque des rubans et des systèmes d'impression approuvés sont utilisés. Voir page 7.	#8.60

LIMITATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Usages non prévus: Cette garantie s'applique uniquement si le produit est utilisé par des transformateurs et installateurs professionnels, pour les usages finaux indiqués et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques du produit et les bulletins d'instructions d'Avery Dennison correspondants. Pour toute autre utilisation, il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit. L'utilisateur assume la responsabilité de tous les risques liés à cette utilisation ou à cette application, et s'engage également à indemniser, défendre et exonérer de toute responsabilité Avery Dennison pour la totalité des plaintes, pertes, dommages, jugements, dépenses et/ou frais, y compris les frais de justice, résultant de ladite utilisation ou application. Cette garantie s'applique uniquement si le produit est traité par des transformateurs et installateurs professionnels conformément aux procédures écrites d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces correctement préparées, nettoyées, et entretenues conformément aux procédures d'Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, aux installateurs ou aux autres utilisateurs d'inspecter la qualité des matières premières entrantes, de veiller à une préparation correcte des surfaces, de s'assurer que les procédures d'application approuvées sont respectées, de conserver des échantillons transformés, ainsi que de cesser immédiatement d'utiliser tout produit, matériau et/ou produit fini identifié (ou pouvant raisonnablement être identifié) comme étant défectueux et d'en avertir immédiatement Avery Dennison et/ou son agent ou distributeur agréé.

Utilisation incorrecte et cas de force majeure : Dans le cadre de cette garantie, Avery Dennison ne peut être soumis à aucune obligation et sa responsabilité ne peut être retenue concernant un produit altéré, modifié, endommagé, mal utilisé, utilisé de façon abusive, ayant subi un accident ou des négligences, ou autre manipulation inappropriée, ou ayant été traité ou installé de façon incorrecte. Le produit n'est pas garanti contre les défaillances prématurées d'origine chimique, environnementale ou mécanique, notamment, mais sans s'y limiter, contre les actes de vandalisme, les solutions nettoyantes, les peintures, les solvants, l'humidité, les conditions de température, les équipements de nettoyage mécanique, les carburants, les gaz d'échappement, la vapeur, les solvants organiques ou les autres polluants chimiques, y compris les particules industrielles et les cendres volcaniques. Les dommages dus à un incendie, à une défaillance structurelle, à la foudre, à un accident et à d'autres cas de force majeure ne sont pas couverts par cette garantie.

Les recours définis par cette garantie sont exclusifs. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct, indirect, fortuit ou consécutif ou de tout préjudice spécifique, prévisible ou non, provoqué par un défaut du produit, que ces dommages surviennent ou soient constatés avant ou après le remplacement ou le remboursement, et que ces dommages soient ou non dus à une négligence de la part d'Avery Dennison. La responsabilité d'Avery Dennison définie ci-après ne pourra en aucun cas excéder les recours spécifiquement énoncés dans cette garantie. La responsabilité d'Avery Dennison est limitée, à la discrétion d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas soumis à l'autorisation d'Avery Dennison, à la réparation et au remplacement du produit défectueux.

CETTE GARANTIE SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES. AUCUNE DÉROGATION, ALTÉRATION, ADDITION OU MODIFICATION DES CONDITIONS PRÉCÉDENTES NE SERA CONSIDÉRÉE COMME VALABLE, SAUF SI ELLE EST RÉALISÉE PAR ÉCRIT ET SIGNÉE DE LA MAIN D'UN DIRIGEANT D'EVERY DENNISON.

Avery Dennison® Séries T-1000-A et W-1000-A

Film rétroréfléchissant permanent à microbilles de verre

Publication : Janvier 2014

Informations de transformation :

La documentation Avery Dennison suivante fournira à l'utilisateur les informations concernant les conditions d'application et de stockage appropriées, ainsi que d'autres critères requis. Pour accéder aux informations les plus récentes, consultez le site Web d'Avery Dennison, à l'adresse www.reflectives.averydennison.com. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web afin d'accéder aux mises à jour.

Encres de sérigraphie, films de recouvrement et transfert thermique approuvés :

Fournisseur	Série	Système	Bulletins d'instructions
Avery Dennison	Encres 4930	1 Solvant monocomposant	#8.40
Avery Dennison	7TS	1 Solvant monocomposant	#8.37
Avery Dennison	OL-2000	Pellicule acrylique	#8.01, #8.10, #8.25
Avery Dennison	OL-1000	Anti-Graffiti	#8.01, #8.10
Matan	DTS	Transfert thermique	#8.60

Bulletins d'instructions :

Précautions et manipulations du film	#8.00
Exigences en matière de substrat	#8.01
Techniques d'application pour film PS	#8.10
Méthodes de découpage	#8.20
Découpage des éléments de signalisation par ordinateur	#8.25
Préparation de la sérigraphie	#8.30
Résolution des problèmes d'impression et de transformation	#8.34
Guide de recommandation des encres	#8.55

Substrats :

L'application du revêtement Avery Dennison Séries T-1000-A et W-1000-A est limitée à des substrats correctement préparés. L'application des produits T-1500 et W-1500 est limitée aux surfaces en aluminium correctement préparées. L'application des produits T-1200 et W-1200 est limitée aux surfaces en bois correctement préparées. L'application des produits T-1100 et W-1100 est limitée aux surfaces en plastique correctement préparées. Il est fortement recommandé aux utilisateurs d'évaluer attentivement toute application du film sur d'autres substrats, dans des conditions réelles d'utilisation. Avery Dennison rejette toute responsabilité en cas de défaillance du film due à l'utilisation d'autres substrats ou matériaux, à une contamination ou à une préparation incorrecte de la surface. Pour obtenir des informations complètes sur les conditions requises en matière de substrats, reportez-vous au bulletin d'instructions 8.01.

DÉFINITIONS

Durée de vie : signifie que le produit posé sur un graphique, panneau ou élément de signalisation fini en utilisation extérieure, et appliqué sur les surfaces recommandées, selon les limitations indiquées dans le présent document et dans les fiches techniques du produit et les bulletins d'instructions d'Avery Dennison, ne se détériorera pas de façon excessive, de telle sorte que le graphique, panneau ou élément de signalisation fini ne permette plus une identification efficace dans des conditions normales de visualisation et depuis la distance de visualisation prévue.

Durée de vie extérieure : basée sur des conditions d'exposition extérieures normales dans le centre de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec une application sur les surfaces recommandées. La durée de vie dépend de plusieurs facteurs, y compris mais sans s'y limiter, de la préparation du substrat, des conditions d'exposition et d'entretien du produit ainsi que des graphiques, panneaux et éléments de signalisation finis. Dans les cas où le graphique, panneau ou élément de signalisation fini est installé dans des zones de hautes températures ou d'humidité élevée, dans des zones industrielles polluées ou dans des zones comportant des particules en suspension dans l'air, et/ou dans des zones de haute altitude, la durée de vie extérieure peut être réduite. Veuillez consulter votre représentant local Avery Dennison pour connaître les modifications applicables aux garanties dans de telles conditions particulières.

Exposition verticale : signifie que la face du graphique fini est verticale à $\pm 10^\circ$.

Exposition non verticale : signifie que la face du graphique fini est supérieure de plus de 10° à la verticale et est supérieure de plus de 5° à l'horizontale. Les films rétroréfléchissants ne sont pas garantis pour cette exposition.

Surfaces planes : désigne une surface plane bidimensionnelle sans objets saillants.

Effets de vieillissement : Une légère dégradation des performances du produit dans le temps est considérée comme une usure normale. Une légère atténuation des couleurs, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité dû à l'usure normale, au vieillissement naturel et à d'autres conditions environnementales, ou les dommages provoqués par des tornades, des ouragans, le vent, une accumulation excessive de glace, des conditions de gel extraordinaires, des grêlons de grande taille ou toute autre catastrophe naturelle, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'Avery Dennison.

Défauts d'impression, de séchage et polymérisation des encres : Les contaminations, les défaillances ou les autres défauts de l'encre, ou toutes autres défaillances dues à des conditions ou paramètres d'impression inappropriés, incluant mais sans s'y limiter un étalonnage inadéquat des couleurs, un profil de couleur ICC incorrect ou une procédure d'impression incompatible, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie. Les défaillances du produit provoquées par une sursaturation de l'encre, un séchage thermique excessif ou insuffisant, l'incapacité de l'encre à produire les couleurs souhaitées sur le produit ou toute autre erreur de traitement ou de manipulation ne sont pas couvertes par la garantie.

Adhérence aux surfaces d'application : Cette garantie ne couvre pas le produit si la surface d'application n'est pas correctement préparée. Elle ne couvre pas non plus le produit ou les dommages subis par le substrat en raison de la séparation des couches du substrat due à une adhérence entre ces couches plus faible que l'adhérence entre le produit et la couche supérieure du substrat, ni les surfaces présentant ultérieurement des effets de fissuration, de pelage, de dégazage ou des signes d'endommagement sous le produit.

TESTS INDÉPENDANTS REQUIS

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations sur les produits Avery Dennison reposent sur des tests et des informations considérés comme fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie de quelque sorte que ce soit. Tous les produits Avery Dennison sont commercialisés en considérant que l'acheteur a déterminé, de manière indépendante, que ces produits sont adaptés à ses besoins.

Si une disposition quelconque de cette garantie et des limitations de responsabilité était déclarée illégale, nulle, non valide ou inapplicable par une juridiction ou un organisme gouvernemental compétent, en termes de respect des règles de concurrence, de la législation ou pour tout autre motif, cette disposition sera supprimée et considérée comme divisible de cette garantie et des limitations de responsabilité, sans que cette suppression n'affecte la validité et l'applicabilité des autres dispositions énoncées.

Avery Dennison et le logo sont des marques de commerce ou des noms commerciaux d'Avery Dennison Corp. ©

2011 Tous droits réservés.

Fiche technique

Page 7 sur 7

Solutions rétroréfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com